



Juillet 1911

Chronique du sanctuaire

Mai 1911 — Mai est, partout et toujours, le mois de Marie. En cette année 1911, il est plus vrai de dire que "*c'est le mois le plus beau,*" car les chaleurs précoces que nous avons eues lui ont donné une beauté, réservée d'ordinaire à des climats plus favorisés.

Nous avons donc célébré notre mois de mai. Il s'est ouvert solennellement dans notre sanctuaire par le bel après-midi du dimanche 30 Avril. Les jours suivants nos fidèles sont venus, en nombre assez respectable, prendre part à ces exercices et écouter les beaux cantiques que, tour à tour, nous ont fait entendre le chœur des Enfants de Marie, celui des Jeunes Gens et celui des Élèves du pensionnat Notre-Dame du Cap. Cette alternance de différents chœurs et de différentes voix nous a valu un mois de Mai plus beau que de coutume.

Pendant que nous célébrions ainsi les louanges de la Sainte Vierge dans notre petite église du Rosaire, je me suis demandé

ce que l'on y faisait aux origines, de notre paroisse. Grâce à l'extrême obligeance de Mr le Juge Tourigny, des Trois-Rivières, j'ai pu avoir connaissance d'un acte notarié qui interressera les amateurs de vieille histoire. Avant de l'inscrire dans cette " chronique " je remercie Mr le Juge Tourigny de me l'avoir déchiffré, ce que je n'aurai pu faire sans son secours, car l'écriture n'est pas un modèle de calligraphie. Le voici :

" Le premier jour de Mai de l'an mil six cent soixante deux, en la cour et juridiction du Cap de la Magdeleine, par devant nous, notaire et garde-notes fut présent en sa personne, le Rev. Père Claude Jean Allouez de la Cie de Jésus, supérieur de la résidence des Trois-Rivières et Seigneur au nom de la dite Compagnie... en la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, lequel a déclaré avoir donné et concédé et par ces présentes donne pour le bien et dévotion des habitants du Cap de la Magdeleine, les frais qu'il a faits l'année dernière, mil six cent soixante et un, employant ses charpentiers et serviteurs pour rapprocher l'église paroissiale du dit Cap, la transportant à la prière de Mtre Nicolas Rivard et Mtre Claude Hertin, marguilliers de la dite église, et de quelques habitants, lesquels remontrèrent au dit Rev. Père le danger où était la dite église, vu la guerre continuelle que font les sauvages ennemis, ensemble a déclaré avoir aussi donné et par les présentes donne le sol et place où est située la dite église du Cap sur la Rivière Faverel et pareillement donne une place pour cimetière à l'entour de la dite église, le tout contenant cent pieds de long et soixante pieds de largeur pour lequel don le dit Rev. Père a mandé à Mr Chs Boyvin, arpenteur juridiction du dit lieu du dit. Cap Magdeleine, les dits marguilliers en possession de la dite église et paroisse du dit Cap, du nombre de terre ci-dessus icelle bornée. (A) la connaissance que le Rev. Père a vue que la dite paroisse était dépourvue, donne en outre notre Rev. Père pour faire l'office *divin* ? et qu'elle était pauvre et hors de pouvoir en acheter a aussi déclaré avoir fait le don à icelle de ce qui s'ensuit, c'est à savoir : une chazuble de satin blanc à fleurs, garnie de galons d'or, un voile de calice de brocatelle et la bourse de satin blanc, un calice et une patène d'argent, une autre chazuble noire pour le jour des trépassés, avec la bourse et le devant d'autel, une chazuble doublée de

mocquette à fleurs avec deux devant d'autel de même, une étole violette pour les baptêmes, deux aubes, six amiets, deux purificateurs, deux corporaux, une grande nappe d'autel fine une autre grande nappe d'autel médiocre, une autre qui se plie en deux de toile grossière, une nappe de communion, une serviette, un surplis, un canon un *In principio*, un missel neuf, deux petits tableaux de marbre avec cadre doré, l'un de la circoncision l'autre de la Magdeleine, un plat à laver, deux burettes d'étain, un encensoir de cuivre, un bénitier de cuivre, une croix de procession de cuivre et dix . . . en argent.

Toutes lesquelles choses ci-dessus il donne en pur don et propriété, se réservant le droit de Seigneur de la dite paroisse, veut et entend qu'il ne soit enterré aucun dans la dite église du Cap, sinon les soussignés bienfaiteurs et non autre, à moins qu'il n'y ait eu quelque raison particulière jugée suffisante par le curé et les marguilliers. Dont et de tout ce que dessus le dit Rév. Père a demeuré d'accord : Fait et passé au Cap en notre étude après-midi, en présence de Mr Chs Boyvin arpenteur et de Guillaume de la Rue, huissier, qui ont signé avec le dit R. Père Claude, Jean Allouez,

C. J. ALLOUEZ,

CHS. BOYVIN

GUILLAUME DE LA RUE

L. LAURENT, Notaire.

L'acceptation de cette donation des RR. Pères Jésuites est contresignée par ce qui suit :

“ Le vingt-quatrième jour de Juin 1662, en la dite cour et juridiction du Cap de la Magdeleine, par devant Nous Notaire et garde notes, ont été présents personnellement, en présence des témoins sousignés, chacun de noble homme Nicollas Gastineau S^r Duplessis, juge du Cap de la Magdeleine, Claude Housart et Nicolas Rivard S^r de La Vigne, marguilliers de l'Eglise paroichiale du sudit lieu du Cap, lesquels ont congru et confessé, après avoir eu lecture du don de l'autre part de mot à mot, avoir iceluy pour agréable et avoir reçu les ornements contenus en iceluy et ont quitté et quitte le R. P. Donateur. En témoins de quoi ils ont signé, fors le Sieur Housart qui a fait sa marque. Fait et passé en notre étude avant-midi. En présence de Guil-

laume Larue et Pierre Bourguignolle témoins qui ont signé
aveq nous dit no^{re}

N. RIVARD

marque

de + HOUSART

GASTINEAU, G. DE LARUE

PIERRE BOURGUIGNOLLE

L. LAURENT NO^{re}

Délivré aux R. R. Pères le 23 Avril 1663. ”

L'église du Cap n'était donc pas excessivement riche en l'année 1662, mais elle était pas mal fréquentée, soit par les Sauvages qui y descendaient, lors de la traite des pelleteries, soit par les colons des environs déjà assez nombreux à cette époque.

Les traditions du Cap, consignées dans ce document poudréux et dont l'encre a jauni, sont donc des plus authentiques et nous attachent plus intimement encore à ce qu'il y a de vénérable dans ce lieu de pèlerinage.

Ce document précieux nous fait poser une interrogation à laquelle nous avons pas encore de réponse. Peut-être la recevrons-nous de quelques-uns de nos lecteurs. Où était cette église que le R. Père Allouez a fait transporter auprès de la rivière Favereul pour la mieux protéger contre les attaques incessantes des sauvages ennemis ?

Cette église avait trois ans d'existence en 1662 si j'en juge d'après un rapport adressé à Rome par M^{re} de Laval, du 21 octobre 1661. Après avoir parlé des Trois-Rivières, le premier évêque de Québec parle aussi du Cap : “ Alia est habitatio hac prior leuca inferior, quæ non multum impar existimatur, cum ad duas leucas in ripa fluminis magni sita extendatur, quam incolat numerosus quidem populus, terræ hujus mira, ut solet, fertilitate illectus. Ibi domum habent R. R. P. P. Societatis Jesu, et duobus jam ab annis Ecclesia fuit ibidem constructa D. Magdalenæ dicata, ad quam magno numero silvestres confluunt undique homines. ”

Mais quittons ce point d'histoire antique pour redescendre en l'année 1911.

Voici la liste des pèlerinages de Mai :

1er. *Pierreville* : pèlerinage des Abenakis, sous la direction de Mr l'abbé de Gonzague : 250 pèlerins.

2ème. *Sorel* : la congrégation des Hommes sous la direction de Mr l'abbé Nadeau : 500 pèlerins.

3ème. *St-Roch de Québec* : les Tertiaires de St-François, sous la direction du curé de la paroisse, Mr Lagueux : 450 pèlerins.

4ème. *St-Philippe des Trois-Rivières* : pèlerinage de la paroisse, sous la direction du curé, Mr le chanoine Denoncourt : 400 pèlerins.

5ème. *Jardin de l'Enfance*, des Filles de Jésus des Trois-Rivières, sous la directions de la Révde. Mère Provinciale : 125 pèlerins.

6ème. *Sorel* : congrégation des Enfants de Marie, sous la directions du curé de la paroisse Mr le chanoine Bernard : 560 pèlerins.

7ème. *Louiseville*, pèlerinage de la paroisse, sous la direction du Vicaire, M. l'abbé Lavergne : 500 pèlerins.

8ème. *Shawenegan*, sous la direction du curé de l'église St Pierre, M. Fr. Boulay : 500 pèlerins.

9ème. *L'Hôpital St Joseph* des Trois-Rivières, sous la direction du chapelain, M. l'abbé Panneton : 150 pèlerins.

10ème. *St Laurent* : pèlerinage de la congrégation de la Sainte Vierge des élèves du collège, sous la direction du R. P. Martel : 250 pèlerins.

Le Lundi 15 Mai, s'ouvre donc pour nous la saison des pèlerinages, et elle commence, comme aux deux dernières années passées, par celui des Abenakis de Pierreville, sous la direction de M. de Gonzague, leur missionnaire.

Le Rév. Père Supérieur a dit aux pèlerins de continuer à arriver ici les *premiers*, puisque ces premices nous valent une belle saison.

Une réparation qu'il a fallu faire aux machines du bateau a retardé de deux heures l'arrivée des pèlerins qui entrent au sanctuaire vers midi.

Il fait beau, mais le vent soulève la poussière de nos allées desséchées par ce temps qui ne souffre point de pluie. Cela n'a pas empêché la prédication du *chemin de la croix*, exercice au-

quel n'a jamais encore pris part le pèlerinage d'aujourd'hui, et toutes les heures dont on peut disposer sont pieusement remplies de prières et de dévotion.

Il va sans dire que nous buvons la joie à longs traits, car les mois de l'hiver ont été bien longs et depuis notre fête du 12 octobre 1910, nous sommes restés solitaires. Aujourd'hui l'activité renaît avec la joie et la Sainte Vierge se réjouit de cette première cueillette, la piété de ses Abenakis sur lesquels elle a droit de Mère et de Patronne depuis tant de siècles.

Une particularité de ce pèlerinage ce fut le chant de *l'Inviolata* en *Abenakis*. En feuilletant ses vieux papiers l'abbé de Gonzague a retrouvé ce chant harmonisé, il y a plus de deux siècles, par les premiers missionnaires de la tribu. Depuis deux cent ans, il n'a pas été chanté : nous en avons la primeur. La mélodie est celle de nos paroissiens notés, avec quelques légères variantes pour s'adopter à la phrase abénaquise, mais l'harmonisation est de toute beauté. Elle a l'allure de l'ancien *choral*, religieux à la fois et solennel, et il m'a semblé que les belles marches des *basses* chantés avec sonorité et profondeur, servaient aux autres voix comme de point d'appui pour s'élaner bien haut, enlacées en des accords dont a du jouir délicatement la Vierge Immaculée.

Si vous faites une visite aux Abenakis de Pierreville donnez-vous ce régal d'entendre ce vieux chant de *l'Inviolata*, vous aurez cette jouissance dont nous conservons toute la saveur jusqu'à ce qu'il nous soit donné d'y goûter de nouveau *l'an prochain*. Nous y pensons déjà en voyant nos pèlerins nous quitter vers 4 hrs $\frac{1}{2}$

Dimanche 21 Mai.—Les gens de *Sorel* n'ont pas eu à souffrir encore de la suppression du bateau des pèlerinages. Chaque année ils nous reviennent en deux ou trois fois, toujours attachés à notre Sanctuaire.

Il est tantôt 9 $\frac{1}{2}$ hrs quand *l'Impérial* lance ces trois coups de sirène. Vite on accourt au quai pour recevoir les pèlerins. Ce sont les membres de la *Congrégation des Hommes*, sous la direction de M. l'abbé Nadeau, accompagné d'une dizaine de prêtres. La prière est donc plus solennelle, car il n'est rien de plus beau que de voir le saint sacrifice se célébrer simultanément à tous nos

autels, pendant que la chapelle, remplie de pèlerins, retentit de chants, de prières et de supplications. Nous nous en réjouissons, car si ces pèlerins prient pour eux et les leurs restés au foyer, ils sont aussi pour nous comme un *sacramental* vivant. De ces prières qui s'exhalent il reste comme un parfum de bénédiction qui s'attache à nos vieux murs pour les rendre plus saints encore et plus vénérables et plus dignes des faveurs de la Reine du Rosaire. La belle patine qui donne tant de valeur aux merveilles de l'art antique pourrait servir de symbole à ce dépôt de sanctification que laissent ici les prières de tant de générations. Pour cette raison encore notre sanctuaire nous est infiniment cher. Il l'est aussi à ces Hommes de Sorel qui nous font penser à toutes ces belles choses par l'accent si virilement chrétien qu'ils mettent dans les exercices de leur pèlerinage.

Du courage il en faut, car quelle chaleur ! Et si les pèlerins ont du mérite, ils en ont certes un bien plus grand, nos deux missionnaires qui président à tous les exercices de la journée, les R.R. P.P. Forget o.m.i. et Boissonnault o.m.i. La "Chronique" leur doit donc une mention très honorable, et au R. P. Forget elle dit un cordial merci pour être venu de Québec, nous prêter le secours de son expérience, de son zèle et de sa robuste voix. Elle s'élève là-bas, sur le chemin de la croix, et de loin on l'entend distincte et forte malgré la pesanteur de l'atmosphère.

Ce chemin de la croix réunit les deux pèlerinages de cette journée, car :

Le dimanche 21 Mai, nous avons eu aussi la visite des *Tertiaires Franciscains* de St Roch de Québec. Ils sont arrivés à la même heure que les Hommes de Sorel. et Mr le curé Lagueux les accompagne ainsi que quelques Pères Franciscains du Couvent de Québec.

Les Tertiaires de St Roch sont de vieux habitués du pèlerinage du Cap, en même temps qu'ils en sont les bienfaiteurs. Depuis longtemps leur piété les dirige et les conduit vers le sanctuaire du Cap de la Madeleine, admirablement aidée en cela par une autre piété aussi fervente, celle du regretté Mgr Gauvreau. Nous nous permettons de rappeler son souvenir aux prières de nos abonnés en même temps que nous souhai-

tons la bienvenue à son zélé successeur. Que Notre Dame du Cap ne cesse de répandre sur lui et sur sa paroisse ces bénédictions de choix qui donnent à une paroisse de se développer dans le sens de ses meilleures traditions et d'atteindre à cette perfection qui fait la joie de tous, pasteurs et ouailles.

C'est donc aujourd'hui *pèlerinage* et il est méritoire de *pé-
griner*, je veux dire de se remuer quelque peu pour marcher, car le soleil d'Afrique s'est transporté ici. Mais les enfants de St François ne se laissent pas arrêter, et sous la robe pesante du tertiaire ils assistent à tous les exercices. La sueur perle sur bien des fronts, mais le pauvre d'Assise n'a-t-il pas peiné sur les routes surchauffées de l'Italie au ciel bleu ?

D'ailleurs on s'encourage mutuellement car lorsque l'*Impérial* s'en va, voici que ;

Le dimanche après-midi 21 Mai, nous arrive le premier pèlerinage de *St Philippe* des Trois-Rivières, sous la direction de son curé Mr le Chanoine Denoncourt.

St Philippe est une jeune paroisse de la ville des Trois-Rivières, fille, tout d'un coup adulte, de l'église-mère de l'Immaculée Conception. Elle est tranquillement assise, au bas de la ville, sur les bords du St-Laurent à l'ombre de son clocher à double tour, est dotée d'une jolie église qu'éclairent de grands vitraux et que dessert un personnel des plus aimables.

Elle est sous le patronage de St Philippe, l'apôtre qui amena Nathanaël à Notre Seigneur et ne se fit pas prier pour être un des premiers disciples de Jésus-Christ. La paroisse St Philippe est le premier pèlerinage qui nous vienne des Trois-Rivières, en l'année 1911. Elle arrive au plus fort des chaleurs de l'après-midi et inaugure ainsi une liste future de pèlerinages qu'elle voudra sans doute aussi ardente que le ciel d'aujourd'hui.

* * *

Mercredi 24 Mai. —Jardin de l'Enfance des *Filles de Jésus* des *Trois-Rivières*.

Nos lecteurs ont peut-être souvenance des chaudes journées de ce mois de Mai. Le ciel toutefois s'est quelque peu refroidi pour recevoir au Cap le joli pèlerinage de ce matin, pèlerinage de chants et d'innocence.

Il est 7 hrs 40 quand les pèlerins arrivent accompagnés de M. Lelaidier leur aumonier et de Mgr Comeau. Tous deux disent la messe au sanctuaire, messe égayée, comme le reste du pèlerinage d'ailleurs, des cantiques si agréables de ces enfants. Avec eux le R. P. Supérieur inaugure une courte prédication à chacun des groupes des mystères joyeux du Rosaire. Après la récitation de chaque dizaine et du chant du couplet qui lui convient, la procession s'arrête pour écouter une brève exhortation et une courte explication du mystère que nos Stations exposent si bien à tous les yeux. Rien de charmant comme cette procession faite dans le recueillement de la matinée autour de ce parterre revêtu de son vert le plus tendre, par les petits garçons du Jardin de l'Enfance que suivent les petites filles du pensionnat et les sœurs des deux communautés.

Après le Magnificat et le Salut du T. S. Sacrement, c'est le départ à 11 hrs 50, au chant du *Regina caeli*.

Demain c'est le jour de l'Ascension qui, depuis nombre d'années, réunit au Cap les pèlerins de Sorel et de Louiseville.

Jeudi 25 Mai: La Congrégation des Enfants de Marie de Sorel et la paroisse de Louiseville.

L'Impérial et le *Ste-Croix* accostent au quai du Cap presque en même temps.

Il est de tradition que gens de Louiseville et de Sorel s'unissent pour prier Notre-Dame du Cap et s'édifier mutuellement. De pèlerinage plus tranquille et plus joyeux, il n'en est guère pendant l'année, et l'accord tacite passé entre les deux paroisses fait de cette visite comme la rencontre de deux sœurs chez un ami commun.

Chaque pèlerinage a eu cependant quelques exercices séparés: la réception et la messe, la cérémonie de réception pour les Enfants de Marie, le Salut du S. Sacrement au départ, et la procession des pèlerins de Louiseville. Mais pour tout le reste, chemin de croix, prières, visites, ce fut une journée de bonne entente et d'entrain. Au revoir à l'Ascension de 1912.

* * *

Dimanche 28 Mai, pèlerinage de *Shawinigan*, sous la direction de M. Frs. Boulay.

Nos lecteurs ne savent peut-être pas que nous sommes tenus à une reconnaissance particulière envers le curé des chûtes Shawinigan. Il fait aujourd'hui son **20me** pèlerinage, pèlerinages qu'il a organisés et conduits au Cap de la Madeleine. Après un court séjour dans notre paroisse, M. Frs. Boulay a commencé par le pèlerinage des Piles en 1893, et depuis lors il n'a jamais fait défaut. Bien plus l'an dernier il est venu deux pèlerinages de Shawinigan : il en sera ainsi cette année.

C'est donc avec un plaisir tout particulier que nous voyons arriver ici cet ami de vieille date, qu'il ne nous coûte pas de proposer comme modèle de fidélité et de persévérance.

Le pèlerinage arrive avant 8 hrs, car la distance est courte par la pittoresque vallée du St Maurice. Ils font bien ces pèlerins d'arriver de bonne heure, car vraiment on ne se reconnaît plus au Cap, tant il fait chaud. La brise elle-même qui ne tombe presque jamais, habituée qu'elle est à folâtrer sur notre terrain, la brise aujourd'hui est du *Siroco*. Je ne sais de quelles plaines ou de quel désert elle nous vient, sèche et brûlante. Tout le monde y met du courage et de la bonne volonté et s'il faut s'éponger le front on ne manquera cependant aucun exercice, ni chemin de croix, ni procession, ni visites, ni Salut. La journée fut méritoire surtout à cause du bon cœur avec laquelle on la supporte. Un philosophe aurait eu aujourd'hui la preuve que la *“facilité intrinsèque augmente le mérite.*

Le départ est fixé à 2 hrs et là-haut, sur la colline les nuages vont se donner rendez-vous pour consentir enfin à nous donner de la pluie et de la fraîcheur.

Lundi 29 Mai, pèlerinage de l'Hopital des Trois-Rivières.

A 9hrs s'avance vers le sanctuaire une procession quelque peu composite. A la suite de la croix vient une rangée d'orphelines au costume bien ressemblant, puis les Sœurs de la Providence, quelques vieillards et malades et les amies et bienfaitrices de l'Hopital St Joseph des Trois-Rivières. Mr l'abbé Panneton chapelain accompagne le pèlerinage.

Il y a longtemps que ce pèlerinage, pourtant un des premiers au Cap de la Madeleine, n'a pas eu sa procession solennelle. Elle se fait aujourd'hui, au grand plaisir des Enfants, toutes joyeuses de faire flotter, à la brise légère du matin, les bannières

des mystères du Rosaire. C'est le pèlerinage d'une grande famille, vieux et jeunes, mères, enfants, amies, tout ce monde prie et profite des instructions, de la solitude et aussi des bénédictions secrètes de la Ste Vierge.

Le départ a lieu au coup de l'Angelus de midi.

Mardi 30 Mai : clôture des pèlerinages du mois par celui de la Congrégation de la Ste Vierge des élèves du Collège St Laurent.

Le lundi au soir le Collège St Laurent nous envoie le R. P. McGarry qui devra rester à jeun pour dire la messe aux pèlerins de demain. Pendant la soirée il nous apprend que les élèves du Collège choisis comme pèlerins ce sont les membres de la congrégation de la Sainte Vierge. Il nous apprend en outre que cette congrégation a été établie au collège il y a déjà 40 ans, en 1870, par le R. P. Lebreton o.m.i. Le Rev. Père en fut un des premiers membres. C'est donc un encouragement donné aux meilleurs élèves que cette descente sur le grand fleuve, en route vers le Cap de la Madeleine.

Le bateau a démarré de Montréal quelques minutes avant 7 hrs du matin et accoste à notre quai un peu avant 1 hrs de l'après-midi. Il m'a été donné de lire le programme de ce voyage ; c'est ce qu'il y a de plus pieux pour un pèlerinage d'élèves. Ce fut pieux, ce fut grandiose ce parcours sur le fleuve qu'agite une brise assez fraîche. Aussi les pèlerins ne tarissent pas d'éloges et le Cap de la Madeleine met le comble à leur étonnement et à leur joie. La procession, précédée de la fanfare et de la bannière de la Sainte Vierge, suivie du carillon Sacré-Cœur, s'avance en bon ordre vers le sanctuaire où la messe commence. Après l'avoir entendue les élèves font une visite rapide au chemin de Croix, aux Stations du Rosaire, écoutant le court sermon que l'on a le temps de leur donner, puis on nous joue un excellent morceau de fanfare, on applaudit par trois coups aux souhaits de retour du Rev. Père Supérieur, et l'*Imperial* majestueusement remonte le grand chenal, conscient, semble-t-il, de la joie de ceux qu'il porte à son bord.

Belle clôture de nos pèlerinages de Mai que cette visite des élèves de St Laurent. Sans ce voyage beaucoup d'entr'eux n'auraient jamais vu le Cap, ni peut-être même en auraient entendu parler. Mais nous savons aujourd'hui qu'ils nous ont quittés, enchantés de leur pèlerinage, et nous sommes assurés de leur souvenir qui leur fera parler de Notre-Dame du Cap comme seuls savent en parler les jeunes gens.

Pour égayer nos journées de mai et apporter à notre Sanctuaire une bénédiction de choix, nous avons reçu la visite du Premier Pasteur de ce diocèse. Monseigneur a été enchanté de ce qu'il a appris au sujet du Sanctuaire et il a bien voulu nous féliciter du travail qui s'y est accompli.

Il nous a fait une recommandation importante que nous faisons nous-mêmes à nos lecteurs. Parmi les *actions de grâces* que nous insérons à chaque numéro, il en est qui relatent des faits merveilleux et des faveurs signalées. Pour celles là nous voudrions avoir autant que possible un certificat autorisé attestant ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette faveur. Le certificat le plus autorisé en ce qui a trait aux guérisons, c'est celui du *médecin*. C'est donc faire acte de reconnaissance envers la Sainte Vierge que de publier ses faveurs d'une manière vraiment authentique. Un certificat de médecin, ou personne très compétente, accompagnant le récit d'une guérison est certainement un acte d'*actions de grâces* plus honorable et plus louangeux pour la Sainte Vierge.

Enfin pour finir cette trop longue "Chronique" notons ici, pour en garder le souvenir les travaux que nous avons faits ce printemps. Les voici sans ordre de date.

Les quinze *Stations* du Rosaire étant toutes installées, on leur donne en ce moment une belle couche de peinture imitatrice du bronze. Les voici toutes fraîches sous ce nouveau vêtement.

Des peintres ont, pendant plusieurs semaines, peinturé l'annexe du vieux sanctuaire la rajeunissant d'une couche plus gaie que celle du sable dont elle était revêtue. Les mêmes peintres ont habillé d'une belle dorure les trois statues du frontispice de notre église : Ste Marie Madeleine soutenant un vase d'albâtre, sa sœur Ste Marthe conduisant inoffensive la *tarasque* enchaînée, et le frère de la famille, St Lazare, en habit épiscopal.

Des maçons ont refait toilette à notre église, tirant les joints et rajustant les divorces trop béants.

Un mur de pierres sèches dirige les eaux du petit ruisseau et protégera contre leur morsure les *voyages de terre* pour lesquels nous recevons d'assez généreuses souscriptions.

Venez voir tout cela, et surtout prier Notre-Dame du Cap.....

N. B.—A cause de la longueur de cette "Chronique" nous remettons au prochain numéro notre article "*Marie Mère de Dieu*."

Le Rev. Père A. Rey. o. m. i.

Le directeur des *Annales*, tenu par des titres bien doux à une perpétuelle reconnaissance envers le R. P. Rey o. m. i, se permet de demander pour ce défunt une ardente prière, à ses correspondants et correspondantes, aux abonnés et lecteurs.

Le vénérable vieillard est parti pour une vie meilleure le 27 Avril, à l'âge de 83 ans, dont 66 passés dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Voici l'éloge que fait de lui le journal *L'Univers*.

La Congrégation des Oblats de Marie Immaculée vient de faire une perte douloureuse, qui sera tristement ressentie par un très grand nombre de catholiques français.

Le **R. P. Rey**, s'est endormi en Dieu, la nuit dernière, chargé d'ans et de mérites.

Il suffira de rappeler que le vénérable et ardent religieux avait été successivement supérieur de Saint-Martin de Tours, du Sacré-Cœur de Montmartre et de Notre-Dame de Pontmain, pour évoquer aux yeux de la plupart de nos lecteurs, sa physionomie tout à la fois ascétique et souriante.

Dans tous les sanctuaires où il exerça sa discrétion pleine de zèle et de fruits, comme en tous les lieux où il répandit son apostolique parole de missionnaire, le R. P. Rey laissa des traces profondes : on ne saurait compter les œuvres issues de son initiative, ni les âmes réchauffées par sa prédication.

À Montmartre, surtout, son souvenir restera impérissable ; car c'est à lui que fut confiée l'œuvre naissante et ce fut lui qui l'organisa, lui qui planta les semences qui devaient florir et fructifier dans la suite.

Dieu, sans doute, a déjà reçu dans sa gloire le saint et laborieux ouvrier qui travailla si bien pour lui. Mais c'est acquitter une dette de reconnaissance envers le P. Rey, que de prier pour le repos de son âme.

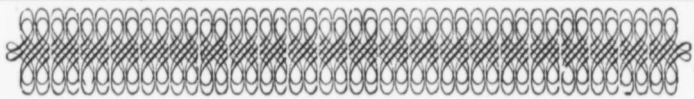
Un dernier mot. C'est de Liège que nous est parvenue la triste nouvelle. La Providence a permis, en effet, que, par la main des persécuteurs, cette belle vie fut couronnée d'une suprême épreuve : le R. P. Rey est mort en exil.

(*L'Univers*.)

François VEUILLOT.

Nous recommandons aussi au prières l'âme d'une de nos anciennes zélatrices : *Dame Edouard Massé*, décédée à Louiseville.

R. I. P.



Le Patriote de l'Ouest

Un désastreux incendie a détruit, il y a six mois, les ateliers du *Patriote de l'Ouest*. Mais ses directeurs ne se sont point laissés abattre par cette épreuve; voici que la vaillante feuille renait pleine de vie et d'espérance comme en fait foi l'article qui suit, du jeudi 25 Mai.

Nous souhaitons longue vie et abondantes moissons au *Patriote de l'Ouest* que nos lecteurs seront heureux de connaître et de recevoir.

L'abonnement est : \$1.00 par année pour le Canada, \$1.50 pour les Etats-Unis.

Adresse : *Le Patriote de l'Ouest* : Duck Lake, Sask.

LE PATRIOTE RESSUSCITE

.....POUR NE PLUS MOURIR.

Après six mois de mort peut-être plus apparante que réelle, *Le Patriote de l'Ouest* ressuscite plein de vie et d'espérances, et, sans vouloir devancer les décisions de la Divine Providence concernant l'avenir de notre œuvre, mais nous appuyant sur la manifestation évidente du vouloir divin qui a brisé tous les obstacles — et ils furent nombreux jusqu'à ce jour — nous osons ajouter : il ressuscite... pour ne plus mourir.

La cause que nous aurions voulu encore mieux servir durant les trois mois d'existence qui précédèrent la terrible catastrophe du 15 novembre dernier n'était donc pas la vacillante leur d'une éphémère illusion, puisque l'épreuve n'a pu ni dissocier les volontés, ni désunir les cœurs, ni empêcher la restauration des ruines.

Ce soir là, il ne restait plus que des ruines fumantes; en quelques minutes l'incendie avait consumé le travail de plusieurs mois et même de plusieurs années, de patience et de dévouement.

Et pour ajouter au tragique de la situation, à proximité des ateliers détruits, sous les rougeoiements sinistres de la nuit, l'École St Michel de Duck Lake, dirigé par les vaillantes Sœurs de la Présentation, se transformait en hôpital, car l'incendie venait de faire six victimes. Deux des blessés ne purent survivre à leurs affreuses brûlures, et pour les autres la convalescence fut très longue.

Tout semblait anéanti : sans ressources assurées, il fallait tout recommencer à nouveau. La catastrophe, humainement parlant, eut été fatale à la vie même de l'œuvre si la Providence ne fût intervenu directement dans le travail de réédification.

Nous le confessons hautement : c'est Dieu qui a soutenu le courage des directeurs et des actionnaires de la Compagnie "La Bonne Presse" malgré de longues tracasseries fort inattendues ; c'est Dieu qui nous a procuré surtout en ces derniers temps de précieux secours qui permettent maintenant d'envisager l'avenir avec confiance ; c'est Dieu qui continuera à inspirer la générosité et le dévouement de ces nombreux et braves patriotes qui savent si bien se dépenser pour le triomphe d'une cause qui leur est infiniment chère : la défense de la foi catholique et de la belle langue française dans l'Ouest.

* * *

Aujourd'hui *le Patriote* ressuscite pour ne plus mourir, car ;
Il faut une sentinelle vigilante, libre de toutes attaches politiques, pour signaler les mouvements de l'ennemi, quel qu'il soit ;

Il faut un clairon pour grouper les soldats autour du drapeau et sonnez la charge contre les audacieux qui prétendent vouloir effacer la race française et catholique sur l'immense carte de l'Ouest ;

Il faut un porte-drapeau aux 30,000 catholiques de langue française dans la Saskatchewan, aux divers groupes français encore deux fois plus nombreux dans le Manitoba et dans l'Alberta.

Il faut un guide pour diriger les colons dans les fertiles plaines de l'Ouest.

Cette tâche est nécessaire.

On nous objecte qu'elle est difficile ; nous répondons qu'elle est nécessaire et qu'elle s'accomplira, avec la grâce de Dieu, et avec le concours de tous ceux qui croient, comme nous qu'un bel avenir est réservé à l'influence française dans ce pays qui a été évangélisé exclusivement par nos missionnaires et ouvert à la civilisation par leurs travaux apostoliques.

Plus que tout autre le Canadien-français aime la culture du sol, c'est dans la vie paisible des campagnes qu'il développe le plus librement les qualités de sa race, et qu'il conserve plus pures ses mœurs patriarcales, et plus fidèlement ses traditions ancestrales ; l'Ouest lui ouvre les domaines sans limites, où l'aisance et même la fortune ne trompent jamais les travail-

leurs persévérants. Les paroisses canadiennes y sont tout aussi canadiennes que dans Québec, et pour faire enseigner le français dans les écoles il n'y a qu'à le vouloir et qu'à s'organiser. Comme dans Québec, aux premiers jours de la domination anglaise, ici, le clergé a la mission de conserver à la patrie et à l'empire anglais ce vaillant peuple qui sera d'autant plus fort qu'il gardera plus nettement sa personnalité ethnique, et qu'il maintiendra plus fermement, avec sa fierté religieuse, sa fierté nationale. Ici, comme autrefois dans le vieux Québec, ce sera l'élément français qui constituera la plus forte barrière contre cette pénétration de l'influence américaine qui cause aujourd'hui tant d'alarmes dans certains cercles et chez certains personnages.

C'est donc travailler à l'agrandissement de la patrie canadienne que d'y fortifier l'influence française sur tous les points du territoire.

Notre Vénéré Pasteur, Sa Grandeur Monseigneur Albert Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, écrivait dans ce sens récemment à M. Amédée Cléroux, agent d'immigration pour le même district :

Nous sommes toujours heureux de voir arriver dans notre jeune diocèse de Prince-Albert dont l'étendue égale cinq fois le royaume belge, de nombreuses familles Canadiennes-françaises pour fortifier les centres déjà établis un peu partout dans ce pays plein d'avenir.

Les terres gratuites se prennent rapidement et avant longtemps il n'en restera plus beaucoup. Nous faisons des vœux pour que notre voix soit entendue et comprise. Par ce dernier appel à nos chers compatriotes de langue française, nous voulons aussi éviter le blâme que la postérité ne manquerait pas de déverser sur nous, si nous restions indifférents et muets devant cette invasion de colons de nationalité et de mentalité si différentes.

Le Patriote s'emploiera activement à cette belle œuvre de la colonisation française catholique.

* * *

La légende de l'absorption définitive de l'élément français dans l'Ouest n'est en somme qu'une légende fabriquée de toutes pièces sur des convoitises mal déguisées, mais démentie par tout un siècle de notre histoire.

Nous vivrons si, sachant faire taire toute partisanerie politique, nous consentons à nous rallier sur le terrain catholique ; si nous soutenons de notre influence et de notre appui tous les intrépides défenseurs de nos droits.

Aujourd'hui la presse est l'arme nécessaire : elle a une noble mission à remplir dans l'Ouest, et c'est votre devoir, braves patriotes, de veiller à ce qu'elle y reste toujours fidèle.

Le Patriote de l'Ouest ne fut jamais sorti de ses cendres si ce n'eût été pour prendre en mains cette cause sainte et s'y dévouer de tout cœur. Nous ne marcherons point notre appui à nos confrères qui s'emploieront à faire triompher la même cause, car il y a place dans ce vaste pays pour plusieurs bons journaux, si tous les catholiques savent comprendre leurs véritables intérêts.

Mais qu'il soit bien compris que nous ne reconnaissons point d'autres directions que celle de l'Eglise et de ses augustes représentants, d'autre dépendance que la fidélité à des principes sacrés.

Notre localité est au centre même de l'Ouest et bien que, à certains points de vue, il semblait plus favorable d'établir l'œuvre dans l'une des grandes villes, il appartenait aux initiateurs de l'œuvre dont le courageux esprit d'entreprise est très caractéristique des hommes d'action dans l'Ouest, d'implanter leur journal bien chez eux, et de lui assurer par un dévouement soutenu une vitale permanence.

Honneur à tous les vaillants amis de la cause française et catholique qui ont voulu que *le Patriote* ressuscite et qui veulent non moins fortement que désormais ce soit pour ne plus mourir !...



L'ENFANT DE CHŒUR.

D'un soin pieux sa main apprête
 Les vases brillants de rubis,
 L'étoile dont le blanc tapis
 N'est déployé qu'aux jours de fête.
 Il va disputer aux essaims
 L'œillet, le jasmin et la rose,
 Pour embaumer de ses larcins
 Le lis sans tache, qu'il dispose
 Sous le tabernacle où repose
 La majesté du Saint des Saints.
 Comment peindre pendant l'office
 Son innocente gravité,
 Quand le vin par lui présenté
 Vient rougir l'or pur du calice ?
 Et quand Dieu descend sur l'autel
 Au bruit de la cloche argentine,

Quel recueillement solennel !
 Les mains jointes sur sa poitrine,
 C'est l'enfant Jésus qui s'incline,
 C'est un ange de Raphaël,
 S'il désire, une fois l'année,
 Sortir de ce paisible lieu,
 C'est le jour où la Fête-Dieu
 Revient, de rose couronnée,
 Où son bras qu'il penche humblement,
 Vers la victime triomphante,
 Èlève l'encensoir fumant,
 Et des fleurs que la terre enfante
 Fait voler la pluie odorante
 Sur la Croix du saint sacrement :

CASIMIR DELAVIGNE,



Premier Congrès de Langue Française Au Canada.

Un premier Congrès de la langue française au Canada est annoncé pour le mois de Juin 1912. Les Annales s'empresent d'en donner connaissance à leurs lecteurs, en publiant l'*Appel au public*, rédigé par les organisateurs.

Ce congrès sera un des événements remarquables de l'histoire du Canada français et il obtiendra un effet consolant pour la préservation et le perfectionnement de notre langue, cette belle langue française qui, sur les rives du Cap, sert à chanter les louanges de Marie avec tant de suavité, de piété et de grandeur.

APPEL AU PUBLIC

Québec, le 10 avril 1911.

Par une délibération prise le 14 février, la Société du Parler français a convoqué, à Québec, pour 1912, un Congrès, de la Langue française au Canada. (1) Ce Congrès, dès à présent assuré d'adhésions et de participations marquantes, s'organise, sous le patronage de l'Université Laval, par les soins d'un Comité que la Société elle-même a constitué parmi ses membres, et qu'elle a chargé de cette mission.

Il n'est pas nécessaire d'appeler longuement l'attention de nos compatriotes sur l'intérêt que présente cette entreprise et sur l'importance des résultats qu'on peut en attendre, à un moment où les efforts pour la conservation et la culture de notre langue doivent se multiplier et se faire plus énergiques que jamais.

Le Congrès est convoqué pour l'étude, la défense et l'illustration de la langue et des lettres françaises au Canada.

(1) Le Congrès se tiendra du lundi, 24 juin au dimanche, 30 juin 1912, à l'Université Laval, à Québec.

On sait qu'elles hautes ambitions stimulent chez nous, depuis des années, le zèle de ceux qui ont souci de l'une des meilleures parts de l'héritage ancestral.

Que notre langue s'épure, se corrige et soit toujours saine et de bon aloi ; que notre parler national se développe suivant les exigences des conditions nouvelles et les besoins particuliers du pays où nous vivons ; qu'il évolue naturellement, suivant les lois qui lui sont propres, sans jamais rien admettre qui soit étranger à son génie premier, sans jamais cesser d'être français dans les mots, dans les formes et dans les tours, mais aussi sans laisser, par quelque côté, de sentir bon le terroir canadien ; qu'il s'étende et qu'il revendique ce qui lui appartient, mais sans heurter les ambitions légitimes, et dans le libre exercice de ses droits ; et que notre littérature se développe et se *nationalise*, mais dans le respect des traditions françaises — tels sont les vœux légitimes de tous les nôtres, tel est aussi l'idéal, très élevé pour lequel l'on travaille et l'on peine. Et c'est pour réaliser dans une mesure plus grande ces souhaits patriotiques, c'est pour déterminer un nouvel effort, plus rigoureux, vers cet idéal qui se tiendra le Premier Congrès de la Langue française au Canada. Tous, à quelque classe que nous appartenions et quel que soit notre état, nous deviendrons plus curieux encore de notre langue maternelle, plus fiers de notre naissance, plus soigneux de notre patrimoine national, mieux instruits de nos droits comme de nos devoirs, et prêts à tout entreprendre pour le maintien d'une langue, qui garde notre foi, nos traditions, notre caractère.

Ces idées et ces aspirations ne sont pas nouvelles : un grand nombre, et depuis plusieurs années, se sont voués à la défense de notre idiome contre la corruption intérieure et contre l'envahissement étranger. Ce que ces apôtres, ces propagandistes, ces champions de la langue française chez nous ont accompli, ce que leur droit notre race, ce qu'ils ont mérité de la patrie, nous saurons le dire au Congrès de 1912.

Mais des efforts individuels sont parfois impuissants. Pour que l'action soit plus efficace, il faut, de temps en temps, réunir les énergies dispersées, grouper les initiatives éparses. Le Congrès rapprochera les uns des autres et mettra en contact

les défenseurs de la langue, les amis des lettres françaises ; il fera prendre à tous une idée plus exacte de la situation, des dangers qu'elle présente, des avantages qu'elle offre, et chacun se sentira plus fort, avec un sentiment plus vif de ses responsabilités

Canadiens français de Québec ou de l'Ontario, du Manitoba, de l'Ouest ou des Etats-Unis, Acadiens de l'Est ou de la Louisiane, les mêmes raisons d'ordre général nous engagent à ne rien négliger pour maintenir, chez, nous, la langue française dans son intégrité, et pour revendiquer le droits qui lui sont reconnus ou qui devraient l'être.

Nous sommes en Amérique les représentants de la France : notre mission est de faire survivre, dans le Nouveau-Monde, malgré les fortunes contraires et les allégeances nouvelles, le génie de notre race, et de garder pur de tout alliage l'esprit français qui est le nôtre. Or, l'usage et le développement de notre langue maternelle sont nécessaires à l'accomplissement de de notre destinée ; elle est la gardienne de notre foi, la conservatrice de nos traditions, l'expression même de notre conscience nationale. Comme le disait M. Frédéric Masson dans son discours de réception à l'Académie, le verbe français est à ce point inséparable de notre nation " qu'elle ne saurait exister sans lui, conserver sa mentalité, son imagination, sa gaieté, son esprit, et que le jour où il périrait, où un autre langage lui serait substitué, c'en serait fait des vertus essentielles de la race et des formes de son intelligence."

Ne dit-on pas partout, depuis quelques années, que le Canada devient une nation ?

S'il est vrai que le Canada acquiert de plus en plus d'importance, si un peuple est actuellement comme en formation sur le sol du Nouveau-Monde, n'est-il pas utile de savoir quelle part la langue française a prise, ou devra prendre, dans l'expression de l'âme populaire qui naîtra, ou qui est déjà née ? N'est-il pas intéressant de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour assurer à notre pays la survivance d'un esprit dont on a dit qu'il était le patrimoine idéal de l'humanité, et, pour l'exprimer, d'une langue, la plus belle de toutes et la seule dont il a pu être affirmé qu'elle avait attaché une probité à son génie ?

Amis et ennemis l'ont bien compris. Jamais on a marqué tant d'amour pour notre langue française ; jamais, non plus, il ne s'est fait tant d'efforts pour l'asservir.

Aussi des raisons spéciales et pressantes nous engagent-elles, en ce moment, à nous encourager les uns les autres, afin de nous employer avec plus de courage et d'efficacité à l'œuvre commune.

Qui donc ne voit pas qu'aujourd'hui le contact avec l'anglais, plus intime, plus fréquent, menace davantage notre parler ? que dans le commerce, dans les professions, dans l'industrie, l'anglais prend trop souvent, et trop facilement, le pas sur le parler de nos pères ? que, si une réaction plus énergique, plus générale, et mieux organisée, ne se produit, notre langue courra le risque de se déformer jusqu'en sa syntaxe, et de perdre donc ses caractères essentiels ?

Et notre langue, menacée dans sa vie intime, ne l'est-elle pas aussi dans sa vie externe, dans ses droits à l'existence ? Elle est aujourd'hui attaquée ouvertement, et dans certains milieux on voudrait tarir, à l'école, les sources même du français. Laissons-nous se défendre tout seuls ceux des nôtres qui subissent ces assauts ? Notre devoir n'est-il pas de nous grouper pour leur prêter l'appui de nos encouragements, de nos vœux et de notre influence ?

Enfin, le temps n'est-il pas venu de nous entendre pour organiser mieux et pour éclairer le développement et le progrès de notre littérature ?

Outre les motifs d'ordre général, qui seuls justifieraient la tenue de notre Congrès, il se soulève donc aujourd'hui des problèmes nouveaux qu'il est urgent d'étudier et de résoudre.

Qu'on entende bien cependant que le Congrès n'aura rien d'agressif, et qu'on se rassure sur ce point si l'on a pu avoir quelque inquiétude.

Œuvre pacifique, le Congrès devra éviter toute discussion acrimonieuse, et se borner à revendiquer les droits qui doivent être reconnus à notre langue. Il ne tentera de prescrire l'usage d'aucun autre idiome, mais il voudra que, chez nous, les deux langues officielles coexistent sans se mêler, sans empiéter l'une sur l'autre. Et parce que, de l'aveu même des Anglais les

mieux pensants, c'est une gloire et un avantage inappréciable pour le Canada de compter dans sa population des citoyens parlant la langue de France, et parce que le sentiment le plus élevé nous fait un devoir de rester fidèles à notre passé et de maintenir la nationalité canadienne-française avec sa foi, ses traditions et sa langue, le Congrès cherchera à entretenir chez les Canadiens français le culte de l'idiome ; il les engagera à perfectionner leur parler, à le conserver pur de tout alliage, à le défendre de toute corruption. Il n'y a là rien que nous n'ayons le droit de faire, ni rien dont on puisse s'offenser. Quel mal, par exemple, y aurait-il à ce que, dans ce Congrès, nous étudions l'histoire de la langue française au Canada, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours ? les sources et les caractères de notre parler populaire ? la situation juridique du français chez nous ? les meilleures méthodes d'enseignement de la langue ? les questions qui se rapportent au développement de notre littérature ?

Si nous nous demandons et essayons de faire connaître à tout notre peuple comment la langue française est venue jusqu'à nous, quels dangers elle a courus, comment elle s'est étendue et développée, tant chez les Canadiens français que chez nos frères les Acadiens, nous ne ferons que reprendre et compléter des études auxquelles se sont déjà livrés des Anglais de l'Ontario et des États-Unis.

De même, il ne devrait pas nous être interdit, plus qu'aux professeurs de l'Université de Toronto et aux romanistes des États-Unis, d'étudier la part qu'on prise les dialectes français dans la formation du franco-canadien, l'influence des langues indigènes sur notre parler, et ce qui caractérise chez nous le langage du peuple et le langage des gens instruits.

D'un autre côté, si nous cherchons ensemble les meilleurs moyens de combattre l'anglicisme, nous n'aurons aucune objection à ce que les Anglais canadiens travaillent, de leur côté, à combattre le gallicisme. Et c'est croyons-nous faire une bonne œuvre que d'épurer ou l'une ou l'autre des deux langues officielles de notre pays.

Et aujourd'hui que nos compatriotes anglais eux-mêmes entreprennent de faire enseigner le français dans leurs écoles de la province de Québec, ce dont il faut les louer beaucoup, quelle

objection pourrait-il y avoir à ce que nous discussions nous mêmes les questions qui concernent l'enseignement du français dans nos propres écoles et sa conservation dans les familles, dans les associations, dans les relations sociales, dans les centres où nos compatriotes ont droit de cité ?

Il nous paraît, en vérité, que le Premier Congrès de la Langue française au Canada devrait en effet être convoqué à cette heure, et nous avons l'honneur d'y convier nos compatriotes. Dans la lutte pour la défense et la conservation de nos droits, il n'est permis à personne de se croire inutile : chacun doit faire sa part de labeur commun. La langue des aïeux a besoin, pour survivre et se développer, du concours de tous, et c'est le concours de tous que nous sollicitons.

Nous adressons donc un pressant appel à tous les Canadiens français et à tous les Acadiens qui ont à cœur la conservation de leur langue et nationalité. Nous les invitons tous à adhérer, à contribuer, à concourir, à assister au Premier Congrès de la Langue Française au Canada ; —

Canadiens français de la province de Québec, restés en Nouvelle-France, gardiens de la tradition, héritiers des souvenirs, dépositaires du patrimoine national ;

Acadiens, "peuple de douleur," que ni l'isolement ni la persécution n'ont pu abattre, et qui gardent, dans le malheur, leur foi et leur langue ;

Canadiens français de l'Ontario, conquérants pacifiques, qui ont su lutter avec vaillance pour leurs droits qu'attendent peut-être des combats plus rudes encore ;

Canadiens français du Manitoba et de l'Ouest, pionniers de la culture française, qui font largesse à des pays nouveaux du bienfait de leur idiome :

Canadiens français et Acadiens des Etats-Unis, émigrés restés fidèles au parler des aïeux ; — tous, nous les appelons à venir célébrer, sur le rocher de Québec, au berceau de la race, la fête du "doux parler qui nous conserve frères" !

Ensemble, nous étudierons la situation de la langue française chez-nous ; nous nous demanderons quelles conditions meilleures on pourrait lui faire, et par quels moyens.

Ensemble, nous affirmerons notre attachement aux saines

traditions des lettres françaises. Ensemble, nous enverrons à la Mère patrie, à la vieille France, l'hommage de notre filiale affection et de notre reconnaissance pour l'héritage qu'elle nous a laissé. Ensemble, nous prierons Dieu de bénir, sur nos lèvres canadiennes, les syllabes de France.

Par le Comité Organisateur :

Mgr PAUL EUGENE ROY,

Président.

Le Secrétaire général,

ADJUTOR RIVARD.



Education — Travail — Ordre — Economie.

Les enfants doivent s'appliquer de bonne heure au *travail* à l'*ordre* à l'*economie*. La pratique de ces vertus est de nature à exercer sur eux la plus heureuse influence morale. Les paresseux, les désordonnés et les prodiges ne sont jamais gens de hautes vertus.

Sans doute, il ne faut pas demander aux enfants des travaux au-dessus de leur âge : mais que de choses dans un ménage que peuvent faire les enfants, mêmes tous jeunes !

Plus tard, lorsqu'ils auront grandi, il faudra les intéresser à tout ce qui regarde la tenue d'une maison, leur apprendre à tout faire par eux-mêmes, à tout mettre en ordre, à ne rien laisser perdre, à faire chaque chose en son temps.

Faisons toujours dans l'éducation des enfants la part du *travail manuel*, sans négliger d'ailleurs — cela se comprend, — les heures de classes et la récréation. Mais pourquoi ne pas les mettre tous, filles comme garçons au courant des travaux du ménage ? Ces connaissances pourront leur être des plus utiles dans la suite. Qui sait ce que leur réserve l'avenir ? Un petit garçon qui sait soigner l'intérieur d'une maison, aussi bien qu'une femme, peut-être sûr d'être "débrouillard" dans la vie.



Jésus-Christ est Dieu!

“ Je me connais en hommes et je vous dis que Jésus-Christ était plus qu'un homme ! Quelle différence entre lui et les prétendus fondateurs de religions ! Autant tout ce qu'a fait le Christ est d'un Dieu, autant rien n'apparaît chez eux qui ne soit d'un homme. L'action de ces philosophes ou politiques fut bornée à leur vie, et ce fut de leur vivant qu'ils établirent leur culte à l'aide des passions, avec la force et à la faveur des événements. Le Christ attend tout de sa mort : est-ce là l'invention d'un homme ? Combien d'années l'empire de César a-t-il duré ? Combien de temps l'enthousiasme des soldats pour Alexandre s'est-il soutenu ? Ils ont joui de ces hommages, un jour, une heure, le temps de leur commandement et au plus de leur vie ? Concevez-vous un mort, faisant des conquêtes avec une armée fidèle et toute dévouée à sa mémoire ? Concevez-vous un fantôme qui a des soldats sans solde, sans espérance pour ce monde-ci, et qui leur inspire la persévérance et le support de tous les genres de privations ! Telle est pourtant l'histoire de l'envahissement et de la conquête du monde par le Christianisme ; voilà le pouvoir du Dieu des chrétiens, et le perpétuel miracle de la foi et du gouvernement de son Eglise. Les peuples passent, les trônes croulent, et l'Eglise demeure ! Quelle est donc la force, qui fait tenir debout cette Eglise assaillie par l'océan furieux de la colère et des mépris du siècle?... Mon pauvre Bertrand, si vous ne comprenez pas après cela que Jésus-Christ est Dieu, eh bien ! j'ai eu tort de vous faire général.

NAPOLÉON I^{er}





SAINTE MARIE MADELEINE



MARIE MADELEINE.



LA CHUTE

Dans la fange du vice elle s'était souillée,
Tous les instincts du Ciel dans son cœur s'étaient tus ;
Et de toute grandeur son âme dépouillée
Avait glané l'amour dans les sentiers perdus.
Rien d'elle n'était pur. Les traits de son visage,
Seuls, conservaient de Dieu l'indestructible image.
Fière, elle dominait les beautés d'ici-bas,
Car dans sa chair, encore, Madeleine était belle
Autant que pouvait l'être une idole mortelle,
Et les plaisirs suivaient la trace de ses pas.



LE REPENTIR

Un jour, son char, volant au champ de Galilée
A l'heure où le soleil resplendit sous les Cieux,
Arrêta près du lac sa course échevelée :
La foule auprès du Christ se pressait en ces lieux.
Madeleine entendit la touchante parole
Qui du " Semeur " disait la grande parabole.
La semence tomba sur son cœur désolé ;
Arrachant ses bijoux, vers sa riche demeure,
Les yeux noyés de pleurs, elle revint sur l'heure,
Recueillant la moisson en son esprit troublé.



LA TRANSFIGURATION

Madeleine a pleuré. Voici qu'en tout son être
Brûle un feu dévorant de généreuse ardeur.
Elle court sans tarder chez Simon, et le Maître
L'accueille d'un regard d'ineffable douceur.
" Sois en paix, " lui dit-il. Soudain la pécheresse
Sous le pardon divin retrouvant sa noblesse
Dans un sublime élan se donne sans retour.
Puis, humble en sa grandeur, heureuse, transformée,
Brise aux pieds de Jésus et son urne embaumée
Et son cœur désormais conquis au pur amour.

MARIE VÉRAN DE BRESSY.



Conte pour le quatorze Juillet

Il ne faut Jurer de rien

Malgré les sages avis que lui donnait son entourage, M. César résolut d'aller passer la fête nationale sur les bords de la Seine.

On eut beau lui représenter tous les désagrémements qu'il rencontrerait ce jour là en déambulant dans la capitale, rien ne pu le faire renoncer à son projet, se faisant fort grâce à son habilité de jouir pleinement de cette journée de liberté.

Il saurait éviter la bousculade des gares, la poussière des confettis, et déjouerait sûrement les coups habiles des picpockets.

Le cigare à la bouche, il faisait pour la première fois reluire au soleil les reflets multiples d'un chapeau neuf. De sa dextre, il balançait enguirlandé d'or un jonc de prix. Tout conspirait, conscience tranquille, digestion douce, temps superbe, à faire de M. César un homme heureux.

Brusquement la quiétude de M. César est troublée. Des cris, un bruit de galopade s'avancent vers lui en grandissant. Un fiacre sans cocher, emportant deux femmes blêmes, s'élançe de son côté. En une seconde M. César s'est débarrassé entre les mains d'un voisin du chapeaux neuf et de la précieuse canne, il s'est jeté à la tête du cheval, s'est fait traîner pendant 50 mètres puis d'un bras robuste a dompté la rosse honteuse d'avoir osé courir.

Les agents se précipitent, alors la foule s'amasse et s'arrondit. Ces dames tombent en pâmoison. Modeste, M. César se fait discrètement jour à travers les félicitations d'amis inconnus, il se dérobe aux mains innombrables qui se tendent vers lui, aux offres gracieuses d'un cordial, d'un rhum, d'un vulnéraire.

Mal remis d'une telle commotion, il cherche son chapeau neuf et sa canne dorée — inutilement, le voisin avait diparu.

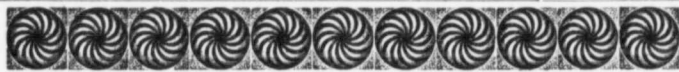


Ce cher M. Prudhomme a le cœur sensible.

Passant hier, avec son fils, rue Chauchat, il aperçoit un malheureux qui mendiait.

— Observe, mon enfant, dit-il à sa progéniture attentive, que c'est toujours ceux qui ont le plus besoin d'argent qui n'en n'ont pas.

Redoutez le jeu qui vous dérobe trois excellentes choses : le temps, l'argent, la conscience.



A la Recherche du Bonheur

Chère âme, où vas-tu donc, joyeuse et confiante,
Sur l'aile d'un espoir de plus ardent ?
Tu vas boire, sans doute, à la coupe enivrante
Où l'on voit le bonheur, comme un nectar brillant,
S'écouler doucement.

Mais non, tu fuis encor, radieuse et légère,
Et vers un autre but, tu sembles t'élancer :
L'horison devant toi, d'un feu nouveau s'éclaire,
Et l'or avec la gloire, en te voyant passer,
Viennent pour t'enlacer.

Trop fière pour jouir de leur superbe étreinte,
Tu t'éloignes toujours et tu montes plus haut.
Libre de tout lien, tu voles sans contrainte
Vers l'amour qui t'appelle et te sourit bientôt.
Mais, sais-tu ce qu'il vaut ?

L'amour du monde est vain et ton cœur reste vide.
Ton regard assombri s'illumine soudain :
Tu prends ton essor plus ferme et plus rapide :
Pauvre âme !... le bonheur que tu cherches en vain,
Est là sur ton chemin.

N'as-tu pas contemplé cette aimable phalange
Accompagnant ton vol constant et soucieux ?
Elle a su te garder de la terreste fange,
Te faire dédaigner les attraits dangereux
Et t'entraîner loin d'eux.

Ah ! vois-tu maintenant, heureuse et triomphante,
La troupe des vertus t'invitant au bonheur ?
Avec elle toujours suis la voie ascendante.
Sans regarder la terre où germe la douleur,
Sous le charme trompeur.

FLEUR D'OMBRE.

Souscriptions pour L'EMBELLISSEMENT Du terrain des "Stations" du Rosaire

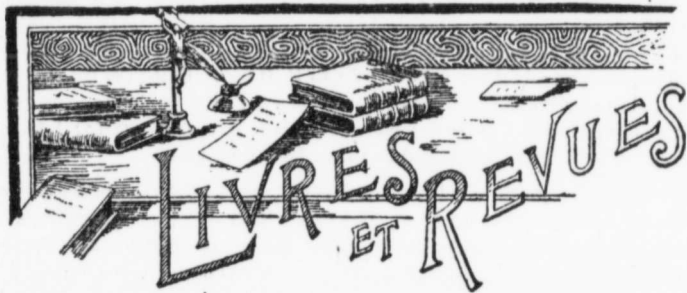
(Du 25 Avril au 25 Mai 1911.)

Comme nous l'avons annoncé les 15 stations sont maintenant installées sur leurs pedestaux de pierre. Elle a été conduite à bonne fin cette œuvre commencée en Décembre 1905, et la Sainte Vierge nous a grandement bénis.

Qu'Elle en soit louée à jamais. La liste qui suit est la preuve consolante que nos lecteurs et abonnés continuent à prendre grand intérêt au parachèvement de cette œuvre. Leurs souscriptions sont venues nombreuses, quelques unes isolées, la plupart jointes, sous forme d'un 5cts, à l'envoi d'abonnement.

Merci.

Dame J. Paquin : Wilton : 50c—Abonnée : Maskinongé : \$15.00
Delle R. A. Paquette : Montréal : 25c—E. L. Trudel : Lewiston : 25c
Dame A. G. : Manchester : 60c—Mr Adolphe Desilets : St Grégoire : \$1.00
Par Delle Anna Bergeron : St Grégoire : 60c
Dame A. Lafrance : New-Bed ord : 50c—Dame J. B. B. : Brosseau : \$1.00
Abonnée : Gentilly : \$2.00—Dame Vve Aubry : Trois-Rivières : 25c
Mr Morissette : Québec : \$5.00—Delle Elise Plante : Québec : \$1.00
Mr Henri Laforêt : St Ignace : 25c—Delle Adeline Vincent : Québec : 25c
Mr Augustin Fournier : Québec : \$5.00
Par Delle Sophranie Bérubé : Québec : 30 noms : \$3.00
Abonnée : St Adelphe : 55c—Par Dame A. Gennsell : Adams : \$1.50
Dame R. Sylvestre : North Attleboro : \$5.00—Mr R. Sylvestre : \$5.05
Dame N. Pronovost : Holyoke : 25c—Dame D. Demers : Tecumseh : 25c
Mr Edouard Massé : Louiseville : 25c—Mr Jos. Massé : Louiseville : 25c
Angèle Marceau : Auburn : 40c—L. J. Prud'homme : Montréal : 25c
Delle Sophie Neveu : Suncook : 55c—Mr Avila Beaupré : St Jacques : 25c
Dame J. Gingras : St Marc des Carrières : \$1.00
Une pèlerine : 50c—Delle Rose Bertrand : Hull : 25c
Delle Louise Beaulieu : St Jean Port Joli : 25c
Dame A. Bouvier : Fall River : 50c
Damase Duplessis : Cap de la Madeleine : 50c
Delle Christiana Benny : Ste Mélanie : \$1.00
Mr Toussaint Morin : Waihalla : 50c—Mrs Alphonse Desilets, Philippe
Desilets, François Boisvert : Ste Angèle : 25c—Dame A. C. : Ponchateau : 25c
Dame Uldéric Perron : St Tite : 50c
Dame Honorat Carpentier : St Tite : 50c
Delle Desneiges Morency : Ste Famille : 20c
Mr Edouard Valcourt : Lawrence : 50c—Pèlerine de Buckingham : 25c
Par F. W. Germain : Ste Geneviève : \$1.55
Belzemire Charbonneau : Berthier : 50c
Dome Henri Cadieux : Hartford : 30c
Delle Léonie M. Richard : Collège Bridge : 60c
Mr Joseph Bédard : Jeune Lorette : 50c.



Revue Canadienne.—Sommaire de Mai 1911.—*W. Chapman* : Les Flatteurs, (*poésie*)—*Le Père Hervelin* : La femme et les romans.—*C. Philippe Choquette* : Le Séminaire de St Hyacinthe et les événements de 1837-1838 —*Luc Dupuis* : L'Hirondelle de France.—*Léonidas Perrin* : Le Socialisme (111).—*M. Tamisier* : Par delà les limites de notre cage.—*Elie J. Auclair* : Chronique des Revues.

La Réponse.—(Abonnement 80 cts, chez Téqui).—Sommaire de Mai 1911.—*E. Duplessis* : Raison et foi, poste et télégraphe.—*Charles Foley* : Un bel exemple.—*E. Duplessis* : Le cadran d'Ezéchias.—Çà et là ; concours de reporters.

**

La Bonne Nouvelle. — (42, St Pierre, Verdun, France). — Sommaire d'Avril 1911 —*Max Caron* : L'Evangile à l'école.—*P. Huriet* : L'Evangile en notre temps.—Le baiser de Jésus.—*Le Chanoine O. C.* : Les Leçons de l'Evangile.—*F. Chambry* : Apologétique populaire de l'Evangile.—*Pierre Mounier* : Au temps de Jésus.—*E. T.* : A. Paray-le-Monial.—*P. Jeandon* : Pas le temps.—*F. Chambry* : Ceux qui passent, celle qui demeure.—*Séverine* : Le Christ aux mineurs.

P. Hugolin, o.f.m.—Regardez-moi ça, c-à-d. regardez bien et voyez la différence entre les scènes tristes et gais des ivrognes et des tempérants—opuscule de tempérance : 5 cts l'exemplaire ; \$3.00 le cent, 22 Avenue Seymour, Montréal.

**

Bulletin du Parler Français.—Sommaire de Mai 1911 —*Gustave Ziddler* : Nos plus belles Victoires (*poésie*).—Appel au public.—*L. A. Groulx* : Un cercle d'étude du parler français au collège de Valleyfield.—*Blanche Lamontagne* : Printemps (*poésie*). — *C. J. Magnan* : De la première formation du goût à l'école.—Lexique.—Bibliographie.

Ouvrages de M. le chanoine Thiriet.—*Oblation*, Jolie plaquette in-12 de 220 pages, ornée de deux portraits du R. P. Bosse. Cette courte biographie, écrite avec cœur, s'adresse aux jeunes qui ne la liront pas sans profit. — Prix : 2 fr. 50. — Pour les lecteurs de la *Bonne Nouvelle* : 1 fr. — Aux zélatrices pour la propagande : 0 fr. 50 la douzaine.

Loi d'exil, 2^e édition, vol in-12 de 320 pages. La 1^{re} édition de ce bel ouvrage a été enlevée en quelques jours. Rien de plus suggestif que le récit de cet épisode contemporain. C'est une page d'histoire actuelle où l'on apprend à connaître sous leur vrai jour les menées de la politique sectaire.—Prix : 3 fr. 50. Pour les abonnés : 2 fr.

Paroles du soir, 2^e édition, 4 vol. in-12. Prix : 10 fr. Pour nos abonnés 7 fr. 50.

Très apprécié des membres du clergé qui sont unanimes à en faire l'éloge, cet ouvrage s'adresse plus spécialement aux hommes et convient à tout le monde. L'accueil empressé du grand public en dit la valeur mieux que tous les témoignages d'approbation qu'en reçoit l'auteur. L'introduire dans un foyer, c'est faire œuvre d'apostolat et travailler directement au salut des âmes.

La Céléste Consolatrice, 3^e mille, vol. in-12 avec gravures. Prix : 2 fr. 50. Pour nos abonnés : 1 fr. 75.

Le Glas, 3^e édition, vol. in-12. Prix : 3 fr. Pour nos abonnés : 2 fr.

Aux Dames adoratrices, 2^e édition, in-12 écu. Prix : 2 fr. Aux abonnés : 1 fr. 50.

Un Apôtre du Sacré-Cœur, 8^e mille, vol. in-12 de 375 pages. Prix : 3 fr. 50. Pour nos abonnés : 2 fr.

La Roulotte, 2^e édition, vol. in-12. Prix : 2 fr. 50. Pour nos abonnés : 1 fr. 50.

S. Pierre Fourrier, 3^e mille, vol. in-12. Prix : 1 fr. 50. Pour nos abonnés : 0 fr. 75.—Il ne reste que quelques exemplaires de ce dernier.

N.-B.—Inutile de demander : *Le R. P. Julien Poulet—L'action catholique—Retraite d'hommes—Un apôtre des campagnes*, etc. Ces ouvrages sont épuisés.

En vente chez M. RAISON, 117, rue Ordener, Paris XVIII^e.



En 1851, l'évêque de Châlons, conduisant un visiteur dans sa cathédrale, lui montra une pierre tombale : "Voilà, dit-il, mon tombeau. J'y ai fait graver la seule épitaphe que je désire : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Seigneur.*" Ce saint évêque voulait, même après sa mort, prêcher la grande loi du dimanche, qui, bien observée, ferait la prospérité d'une nation.



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Montmagny.—Actions de Grâces à Notre-Dame de Lourdes et au Père Emard pour m'avoir obtenu la guérison de mon enfant qu'on me disait inguérissable. Merci, Vierge Marie, je vous prie de nous garder sous votre protection et la grâce d'une bonne mort pour toute ma famille, j'ai promis cette publication.—Une abonnée.—**St Geneviève de Batiscan.**—Serez-vous assez bon de publier dans les Annales du Très St Rosaire mes remerciements à la Sainte Vierge pour avoir obtenu une guérison prompte et complète d'une enflure à la figure—Abonnée.—**St Boniface de Shawinigan.**—Vous trouverez ci-inclus une piastre offerte pour le sanctuaire en reconnaissance de la guérison d'un mal de jambes, obtenue après une neuvaine de rosaire, promesse de cette offrande et de publication. On recommande instamment aux prières des associés du rosaire, un jeune homme adonné à la boisson et à tous les désordres qui en sont les suites. Promesse d'une autre offrande s'il s'opère du changement dans sa conduite—Une abonnée—**Chatham.**—La basse messe que j'ai promise en l'honneur de la Ste Vierge pour une de mes filles. Elle était prise d'une peine d'esprit, elle ne dormait pas ni jour ni nuit, je promis à la Ste Vierge que si elle avait du soulagement que je ferais dire une basse messe pour les âmes du purgatoire les plus près de leur délivrance, et que je ferais publier dans les Annales aussitôt qu'elle se trouverait mieux, veuillez inscrire dans vos Annales—**Veuve John Poulette.**—**Carney.**—Je vous envoie un mandat de poste de 60 cents pour un an d'abonnement aux Annales de Notre-Dame du Très St Rosaire avec promesse de faire publier la guérison de mon petit garçon Joseph.—**St Sylvere.**—Je viens m'acquitter de ma promesse que j'ai faite il y a quelque temps, j'avais promis que si j'obtenais une faveur que je donnerais 25 cts en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, je l'ai obtenue. Aussi mon petit garçon était malade, je lui ai fait faire une neuvaine de trois Ave Maria à N.-D. du Rosaire, il est parfaitement guéri. Veuillez l'inscrire dans vos Annales—**Dame Ernest Brière.**—**Victoriaville.**—Veuillez inscrire dans vos Annales une guérison obtenue avec promesse de la faire publier, et avec une neuvaine faite en l'honneur du Très Saint Rosaire et je me recommande de nouveau pour d'autres faveurs que je voudrais obtenir—**Delle D. G.**—**St Lucie.**—Je vous envoie 5c pour faveur obtenue—**G. C.**—**Bécancourt.**—Actions de grâces à Notre-Dame du Cap pour la guérison obtenue avec des roses bénites, d'un mal de genoux et d'épaule, avec promesse de neuvaine—**B. Hamel.**—**St Didace.**—Je vous envoie deux piastres et demi, une piastre et demi pour deux guérisons et une piastre pour grâce obtenue. Je vous prie de le faire publier dans vos Annales. Grand remerciement à Notre-Dame du T. S. Rosaire—**Dame A. M.,** abonnée.—**St Léon.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Saint Rosaire pour faveur obtenue, après promesse de publication et je me recommande encore pour d'autres fa-

veurs surtout la grâce d'une bonne mort.—*Ste Anne la Pérade*.—Je remercie grandement la Reine du T. S. Rosaire pour une grande guérison obtenue, après promesse de le faire publier, et l'offrande d'une basse messe que j'envoie en même temps, et je me recommande encore sous sa protection—*Mde P. C.—Portneuf*.—Veuillez s'il vous plaît faire inscrire dans les Annales que je remercie Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour la guérison d'une fracture de bras qui a très bien repris, après promesse de faire publier, et offrande d'une piastre à N.-D. du Cap avec mille et mille remerciements—*Madame W. F.—St Denis*.—S'il vous plaît d'inscrire dans vos Annales, grand merci à notre Mère d'avoir fait retrouver mon mandat de poste qui était perdu, après promesse de publication. J'envoie 15c pour stations du Rosaire, et je me recommande à elle, à cette bonne Mère du Rosaire ma guérison que je sollicite depuis 10 ans.—*St Maurice*.—Veuillez publier dans vos Annales mes plus sincères remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs grâces obtenues par son intercession. Aussi je demande plusieurs autres faveurs. Puisse cette bonne Mère exaucer nos prières—*Une abonnée.—Montréal*.—Mille fois merci à Notre-Dame du Très Saint Rosaire et à St Joseph, Ste Anne et St Antoine de Padoue pour grandes faveurs obtenues par leur intercession, pour la guérison et le courage de souffrir avec résignation dans une maladie grave, et je demande de nouveau sa protection sur toute ma famille et la prie de m'accorder encore d'autres grâces spirituelles et temporelles.—*St Sauveur*.—Je vous envoie 40 centins en mandat-poste pour une neuvaine de cinq lampes représentant cinq mystères douloureux, le soir pendant l'office du Rosaire pour obtenir ma guérison, s'il vous plaît de le faire publier dans vos Annales—*Dame A. Boucher*, une abonnée.—*L'Original*.—*Dame L. C.* remercie Notre-Dame du Rosaire pour faveurs obtenues, et demande de lui en obtenir deux autres grandes faveurs d'ici au mois d'avril.—S'il vous plaît inscrire dans vos chères Annales, maman avait bien mal aux oreilles et je promis que si elle revenait, je le ferais publier, je remercie cette bonne Mère de tout cœur et aussi pour un mal de yeux, j'ai promis de le faire publier, et j'ai été guérie, merci à cette bonne Mère du Ciel. Je demande à Notre-Dame du Cap la guérison d'une personne malade, et de revoir bientôt une personne qui m'est chère et je demande sa protection pour une grâce que je lui demande, si je l'obtiens, je le ferai publier dans vos chères Annales, avec une aumône et promesse de réciter un Rosaire, je compte sur la protection de cette bonne Mère, j'envoie 5 cts pour faire brûler un cierge devant la Vierge du Cap, cinq pater et ave à ceux qui liront ces quelques lignes, j'espère être exaucée.—*Québec*.—Mon frère étant sans travail depuis un certain temps je fis l'impossible pour aller en pèlerinage au Cap voir la Ste Vierge et lui demander une place pour ce cher frère avec promesse de le faire abonner aux Annales et de le publier—*A. B*—Grand remerciement à la très Ste Vierge pour deux faveurs obtenues par la neuvaine des trois Ave Maria, avec promesse de faire publier—*Une amie de la Ste Vierge*.—*Holyoke*.—Je vous envoie cinq piastres pour orner l'autel de la Sainte Vierge pour une grande faveur obtenue, et je la remercie de tout mon cœur de m'avoir exaucée—*Une Enfant de Marie*.—*St Grégoire*.—Je voudrais faire recommander dans vos Annales qu'une jeune fille remercie la Ste Vierge pour une grande faveur obtenue après promesse de le faire publier.—*Mont Carmel*.—Promesse faite à Notre-Dame du Rosaire pour avoir obtenu une guérison, veuillez avoir la bonté de faire inscrire dans vos Annales. Je vous envoie l'argent pour notre abonnement.—*Québec*.—Vous trouverez ci-incluse la somme de 25 centins que j'ai promis pour le sanctuaire de Notre-Dame du Cap, pour obtenir ma guérison et de con-

naitre ma vocation.—**Bertrand.**—Ma voisine a été soulagée d'un terrible mal de dents, en portant sur elle une médaille de N.-D du T. S. R. que je lui ai donnée, elle remercie mille et mille fois notre bonne Mère du Ciel. Son garçon a un gros mal de dents et il est ici au moment que je vous écris, il se recommande à vos bonnes prières lui aussi.—**Waterbury.**—I will send you 50 cents to the honor of the N.-Dame du Rosaire pour a favour granted, I had a very sour finger and I promis if She would cure me that I would send 50 cents at her honour and I was granted with in three days.—**St Bonaventure.**—Ci-inclus 50c pour mon abonnement aux Annales du T. S. Rosaire pour l'année 1911. Je vous envoie aussi 60c pour faire brûler des cierges aux pieds de Notre-Dame du Rosaire pour une grâce obtenue.—**Lowell.**—J'envoie une piastre pour deux messes basses en l'honneur de Notre-Dame du Cap pour une grâce obtenue. J'avais promis de le faire publier dans les Annales. Merci à Notre-Dame du Cap—**Denise Tourdenais.**—**Rencwich.**—Je vous envoie 50 cents pour avoir obtenu du soulagement dans ma santé, mille remerciements à Notre-Dame du Cap avec promesse de publier—**A. G.**—**St Roch.**—Actions de grâces au Sacré-Cœur et à Notre-Dame du Cap pour ouvrage obtenu par leur intercession avec promesse de faire publier—Une abonnée, Delle M. D. H.—Étant bien malade des fièvres, je promis à la Ste Vierge que si elle préservait mon mari et mes enfants de cette terrible maladie, je le ferais publier dans les Annales mille fois merci à la Ste Vierge j'ai été exaucée. je lui demande encore ma guérison complète et lui fait de nouvelles promesses. Bonne Ste Vierge, merci, merci et guérissez-moi—**Dame Joseph M.**—**Batiscan.**—Ci-inclus \$1.00 pour deux messes dites dans le sanctuaire du Rosaire, en action de grâces pour une faveur insigne obtenue par l'intercession de St Joseph et de la Ste Vierge—**Abonnée.**—**Pointe du Lac.**—Je remercie Notre-Dame du Saint Rosaire pour faveur obtenue, promettant de le faire publier dans vos Annales, 10c pour cierges—**Abonnée, A. C.**—**Cap de la Madeleine.**—Vous trouverez sous ce pli 25 centins pour remercier ma bonne Mère d'une grande faveur obtenue avec promesse de publier. Une nuit étant atteinte de grande faiblesse de cœur que je ne pouvais reposer, je me levai et j'avalai une toute petite image de la Ste Vierge et des roses bénites, elle a aussitôt toute disparu, merci mille fois, et je promets encore 15 piastres, si elle m'accorde une autre grâce que je lui demande tous les jours depuis longtemps—Une abonnée.—**Meriden.**—Ci-inclus un mandat-poste au montant de \$2.00 pour quatre messes en l'honneur de Notre-Dame du Très S. Rosaire pour la remercier de faveurs obtenues, et pour lui en demander de nouvelles.—**Calumet.**—Au mois de Novembre dernier, j'étais malade et j'ai craint d'être obligé d'abandonner l'ouvrage, et je suis obligée de gagner ma vie. Après une neuvaine à Notre-Dame du T. S. Rosaire et à la bonne Sainte Anne avec promesse de le faire paraître dans les Annales, et 50c. J'ai été guérie, grand merci à mes deux protectrices—**Dame G. C. L.**—**Laurenceville.**—Permettez-moi, de vous demander l'insertion de plusieurs faveurs que j'ai obtenues l'année dernière, du Sacré-Cœur de Jésus, et par l'intercession de la Ste Vierge, de Ste Anne, St Antoine, St Joseph.—Je vous envoie 25 centins au profit des âmes du purgatoire et en l'honneur de N.-D. du St Rosaire et de St Antoine, en remerciements de faveurs obtenues, et je demande à cette bonne Mère de vouloir bien exaucer la fervente demande que je lui adresse encore tous les jours.—**Saint Tite.**—Vous trouverez ci-inclue 25 cents pour faveur obtenue avec promesse d'inscrire dans les Annales—**L. P.**—Je vous envoie \$5.00 pour messes et lampes pour que je sois complètement guérie, et vous mettrez cela dans les Annales—**L. M.**—**St Célestin.**—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos Annales la faveur que je viens d'obtenir par deux neuvaines en l'honneur de la Ste Vierge, St Joseph et la Vénérable mère d'Youville, la charitable mère

des pauvres. Gloire à la Vierge Immaculée, à St Joseph, et reconnais-
à la Vénéralable mère des pauvres—L. B.—Trois-Rivières.—Ci-inclus \$0.50
pour messe basse, pour accomplir une promesse que j'ai faite à N.-D. du
T. S. Rosaire. ainsi que de publier dans les Annales si mon enfant qui
endurait des douleurs atroces pourrait reposer. Je dis mon rosaire près
de lui et pendant mon deuxième chapelet, il s'endormit, je remercie la
bonne Ste Vierge pour ce soulagement, et demande la guérison de cet
enfant—Mad. XX.—Dalhousie.—Vous trouverez ci-inclus 50 cts que j'ai
promis à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour messe, pour une guéri-
son obtenue avec promesse de faire inscrire dans les Annales. Et 40 cen-
tins pour 5 lampes représentant cinq mystères pour une neuvaine, pour
une intention particulière, les autres 20 cents pour l'embellissement du
terrain—Une abonnée.—Gentilly.—Ci-inclus la somme de vingt cinq cents,
dix cents pour les voyages de terre, pour obtenir la guérison d'un mal
d'estomac, quinze cents pour un enfant têtue et bien mauvais, s'il vous
plaît de prier à mes intentions—Abonnée.—Lévis.—Remerciments à
Notre-Dame du T. St Rosaire pour plusieurs faveurs et grâces obtenues
après promesse de faire publier—M. R.—Ste Anne la Pérade.—Actions de
grâces à ma chère Mère du S. Rosaire. J'ai obtenu que mon mari prenne
enfin une position ; je demande à cette tendre Mère de vouloir bien nous
continuer ses faveurs, je demande la santé spirituelle et corporelle pour
mon mari, qu'il persévère dans ses bonnes dispositions, qu'il soit préservé
pour toujours de l'intempérance. Ma confiance est en vous ô bonne
Mère et merci—Dame M. L.—St Laurent.—Je remercie notre bonne Mère
du Ciel pour faveur obtenue avec promesse de le faire publier dans les
Annales, et je prie cette bonne Mère de m'accorder une nouvelle faveur
—Abonnée.—Holyoke.—Ci-inclus vous trouverez 50 centins pour une
Messe à Notre-Dame du T. Saint Rosaire que j'avais promis pour une
grâce obtenue avec promesse de le faire publier dans vos Annales—Marie
A. Bishop.—Beauceville.—J'ai souffert d'un gros mal de dents, alors j'ai
promis à Notre-Dame du Très Saint Rosaire que s'il me guérissait d'en-
voyer dix centins pour lampe et de le faire publier dans vos Annales, et
j'ai été exaucé, mille remerciements—Dame J. L.—Grand'Mère.—Je vous
envoie 50c pour messe, et je remercie notre bonne Mère pour faveur obtenue
—A. H.—St Simon.—Je vous envoie cinquante cents pour le sanctuaire
de N.-D. du Cap en reconnaissance de faveurs obtenues après prome-
sse d'offrande et insertion dans les Annales et obtenir de nouvelles
faveurs. Je me recommande à vos prières pour obtenir ma guérison—
Abonnée.—Trois-Rivières.—Actions de grâces à Notre-Dame du Cap pour
guérison obtenue avec promesse de faire publier, et d'un abonnement
aux Annales et offrande de 50 cts.—Maisonneuve.—Ci-inclus un bon de
poste de 50 centins pour une basse messe pour les âmes du Purgatoire en
reconnaissance de faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame du
St Rosaire—A. D.—Ste Anne la Pérade.—Vous trouverez ci-inclus dix cen-
tins pour un cierge à la Chapelle de N.-D. du St Rosaire pour grâces obte-
nues avec promesse de le faire publier et de m'abonner encore un an à
ses Annales, je lui demande une nouvelle faveur, mille remerciements—
Une abonnée, Dame P. J. R. Walkerville.—Père, ayez la bonté d'inscrire
dans vos Annales, la guérison de ma petite fille par l'intercession de
Notre-Dame du Saint Rosaire et de la bonne Ste Anne, après promesse de
faire publier—Abonnée.—Berthierville.—Veuillez insérer dans les Annales
du Très St Rosaire, une guérison d'une grave maladie dont une de mes
filles était atteinte, j'ai demandé sa guérison par l'intercession de Notre-
Dame du Rosaire et de Ste Anne, ma malade a pris bien du mieux, je les
en remercie toutes deux—Abonnée.—Montmagny.—La famille Bernat-
chez remercie beaucoup la Reine du Rosaire pour avoir retrouvé leur en-
fant de 3 ans, perdu à la veille de la nuit. Après bien des supplications,

il fut retrouvé sain et sauf, n'ayant pas souffert d'un gros froid d'une nuit de novembre—Abonnée.—**St Onésime**.—Veuillez faire inscrire dans les Annales du St Rosaire : une grande faveur obtenue—A. T.—**Bécancour**.—Inclus la somme de vingt-cinq centins pour une grâce obtenue avec promesse de les faire publier dans les Annales du T. S. Rosaire, mille remerciements—**Dame E. B.**—**Brunswick**.—J'inclus la somme de \$1.75 pour faveur obtenue. Amour et reconnaissance à cette bonne Vierge du Rosaire qui m'a exaucée au-delà de mes espérances, 50 cts pour station—**Abonnée**.—**Hull**.—Ci-inclus la somme de 25 centins pour faveur obtenue de Notre-Dame du Cap ainsi que du Sacré-Cœur, avec promesse de faire publier dans les Annales de Notre Dame du Cap. Je profite de l'occasion pour vous recommander mon époux à vos bonnes prières pour obtenir sa guérison—**Dame A. T.**—**Grand'Mère**.—Ci-inclus 60 centins que j'avais promis pour obtenir deux guérisons—**Abonnée**.—**Ste Flore**.—Veuillez inscrire dans vos Annales : de grands remerciements pour grande grâce obtenue de la Très Sainte Vierge Marie, après avoir promis de les faire inscrire dans vos Annales—**Dame G. J. Y.**—Je vous adresse 25 cts promis si la Ste Vierge préservait mon époux des dangers, et ses enfants de la prison, et elle a été obtenue.—**Trois-Rivières**.—Veuillez s'il vous plaît publier une faveur obtenue avec la promesse de renouveler mon abonnement.—**Ste Thècle**.—Veuillez inscrire dans les Annales du Rosaire mes remerciements pour une faveur obtenue avec promesse d'abonnement—**Dame Nap. Trudel**.—**St Valérien**.—Ci inclus la somme d'une piastre promise par Monsieur Joseph Lussier de St Valérien, pour action de grâce, et demande de nouvelles grâces. S'il vous plaît faire insérer dans les Annales, je désire que Notre-Dame du Cap soit bien connue et aimée.—**Louiseville**.—Je vous envoie \$1.00 pour Station du Rosaire, en remerciement des grandes faveurs obtenues de la Très Sainte Vierge à laquelle j'ai une grande confiance, et je vous demande de publier dans vos Annales, pour remercier la Très Sainte Vierge pour grande faveur obtenue, et elle se recommande aux prières pour avoir de nouvelles faveurs de cette bonne Mère—**Dame Vve T. T.**—**St Célestin**.—J'envoie \$1.00 pour remercier N.-D. du T. S. Rosaire, la faveur qu'elle m'a obtenue—**E. B.**—**Trois-Rivières**.—J'étais malade de la dyspepsie et je promis à la Très Sainte Vierge si elle me guérissait, de faire un pèlerinage au Cap, de payer un abonnement aux Annales, aujourd'hui je puis dire que je suis presque très bien. Mille louanges et remerciements à cette bonne Mère—**J. P. Beaudet**.—**Frampton**.—Je viens m'acquitter d'une dette à Notre-Dame du Cap. Le 6 Janvier dernier, maman tomba évanouie, que nous la crûrent morte, elle a restée ainsi près de dix minutes sans mouvement, c'est alors que je promis à notre Mère du Ciel de le faire publier dans les Annales, si Elle ne laissait pas mourir ma mère ici-bas, du moins sans être munie des sacrements, aujourd'hui maman est assez bien, veuillez le publier—**Amanda Couture**.—**Cap Santé**.—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans les Annales du T. S. Rosaire : une heureuse délivrance, et préservation d'étouffement, après promesse de faire paraître dans les Annales du Rosaire—**Une Abonnée**.—**Pont Rouge**.—Je m'adresse à vous, de vouloir s'il vous plaît inscrire dans vos Annales la guérison d'une mère de famille, et de deux enfants atteints d'hernie, avec le secours de la Ste Vierge et de Ste Anne, ont été guéris, auxquelles je dois beaucoup de reconnaissance. J'envoie 50 cts promis à la Ste Vierge et avec promesse de faire inscrire guérison—**Une abonnée**.—**Escoumains**.—J'étais terriblement malade de la picotte, je promis à Notre-Dame du Rosaire de lui envoyer \$1.00, j'ai obtenu ma guérison avec promesse de le faire publier dans vos Annales ; j'envoie aussi 10 cts pour avoir obtenu de pouvoir digérer mes vivres ; je promis aussi de le faire publier—**Dame X. Gagnon**.—**Escoumains**.—J'envoie \$1.00 à Notre-Dame du Rosaire pour avoir obtenu une demande : on

était enfermé pour mon bébé qui était malade, je promis si on sortait, que j'envoierais \$1 00, j'accomplis mon devoir, j'envoie aussi 5 cts pour la guérison de mon mari dans le temps que je le demandais—**Dame Ch. S.**—**St Claude.**—Vous trouverez ci-inclus 50 centins pour un abonnement aux Annales du Cap de la Madeleine, pour remercier Notre-Dame du St Rosaire de nous avoir secouru, après avoir promis un abonnement, mon mari a trouvé un emploi, et aussi dix centins pour l'entretien de l'autel de la Sainte Vierge pour faveur obtenue par son intercession. Veuillez faire inscrire dans vos Annales.—**Salix.**—Vous trouverez ci-inclus la somme de \$1 00 pour deux messes de remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour la guérison de ma mère d'une pénible maladie. Grand remerciement à Notre-Dame du Cap—**Demoiselle Senécal.**—**Plessisville.**—Je veux donc remercier Notre-Dame du Cap d'une grande guérison obtenue au pèlerinage du mois de Juillet dernier : dans mon pèlerinage je fus guérie d'une grande maladie dont je souffrais depuis bien longtemps, je viens accomplir ma promesse, avec l'offrande de \$1.00—**Dame B. B.**, une abonnée.—**St Léonard.**—Mon bébé de cinq mois souffrait beaucoup de Gastrite depuis quelque temps, voyant que le mal s'aggravait toujours, je m'adressai avec confiance à Notre-Dame du Cap en faisant une neuvaine de Rosaire pendant les derniers jours d'Octobre. La Sainte Vierge a daigné lui abrégé ses souffrances en venant le chercher le dernier jour de la neuvaine pour le conduire au Ciel, offrande 25 centins—**Une abonnée.**—**Sandford.**—Je vous envoie \$3 00 pour une grande messe pour des grâces que j'ai obtenues, et aussi \$1.50 pour basses messes pour les âmes du Purgatoire pour des grâces que j'ai obtenues aussi.—**Chapleau.**—Vous trouverez sous ce pli un mandat-poste de six piastres pour remercier Notre-Dame du Cap pour faveurs obtenues. Merci à cette grande Sainte.—**Grand'Mère.**—Je vous envoie 75 centins en l'honneur de N.-D. du T. St Rosaire pour faveurs obtenues—**Dame J. S.**—**Bécancour.**—Après avoir promis le pèlerinage que j'accomplis aujourd'hui, j'ai éprouvé un mieux considérable dans ma maladie—**J. C.**—**Cap de la Madeleine.**—Je viens remercier St Joseph, comme je l'avais promis, qu'il m'a accordé de ne pas passer malade au lit le temps des fêtes—**Dame M. A.**—**St Paulin.**—Merci pour quatre grâces et trois guérisons obtenues de Notre-Dame du Cap.—**St Pierre les Becquets.**—Je viens m'acquitter avec reconnaissance d'une promesse à Notre-Dame du Très St Rosaire, que si j'obtenais la grande faveur que je sollicitais que j'enverrais l'honoraire d'une messe (50c), et que je ferais une neuvaine en son honneur, merci ma bonne Mère.—**L'Anse.**—Inclosed find please \$1.50 for Masses which we promise for Grace obtain from St Antoine de Padoue—**L'Assomption.**—Je viens remercier Notre-Dame du Très St Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et lui demander pardon pour le retard à faire publier dans les Annales, il y a eu du manque de ma part, de la façon que j'ai écrit cela n'a pas paru, je crois. Je m'étais planté un clou sous le pied et je promis que si j'obtenais ma guérison, je ferais publier dans les Annales et le messenger du Sacré-Cœur et j'enverrais 5 cent au Cap de la Madeleine, et j'ai été guéri je demande à cette bonne Mère de nous continuer sa protection—**Une abonnée.**—**Holyoke.**—Veuillez trouver ci-inclus dans cette lettre un mandat pour le montant de cinquante centins pour une messe basse en l'honneur de la Ste Vierge pour les âmes du Purgatoire pour m'être trouvé un emploi avec promesse de le publier dans vos Annales—**M. L. B.**—**Lemieux.**—Vous trouverez ci-inclus 50 centins que vous voudrez bien inscrire dans vos Annales en reconnaissance pour faveur obtenue. Je me recommande à vos bonnes prières pour mal d'oreilles, si je suis exaucée je vous serai reconnaissante—**Dame J. W. Beaudet.**—**Shawenegan.**—Ci-incluse, la somme de \$2.00, en reconnaissance de grandes faveurs obtenues, par l'intercession de la Ste Vierge, St Joseph et St Antoine de Padoue, et je de-

mande la guérison d'un frère bien malade, et la conversion de deux personnes— Une enfant de Marie.—**Ville-Marie.**—Ci-inclus \$1.00 pour promesse d'un an d'abonnement aux Annales du T. S. Rosaire, aussi 50 cts pour l'autel de N.-D. du Rosaire, avec promesse de faire publier.—**Louiseville.**—Je vous envoie cinquante centins pour faire dire une messe basse en l'honneur de la S. V. pour cas de surdité ; et pour lui demander d'autres faveurs—**G.**—**St Sauveur.**—Remerciment à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour trois grâces obtenues : propriété vendue avantageusement ; vent très violent arrêté ; gros rhume très soulagé en peu de temps après promesse de le faire publier dans les Annales du Très Saint Rosaire — Une abonnée. **Perkins.**—J'envoie 50 cents pour abonnement que j'ai promis à Notre-Dame du St Rosaire pour obtenir la grâce que mon garçon se corrige de sa mauvaise conduite, qu'il ne suive pas les mauvaises compagnies, avec promesse de le faire publier, si je suis exaucée—**Dame A. M.**—**Cap de la Madeleine.**—Offrande d'une messe en actions de grâces pour enfant guéri de convulsions fréquentes, complètement guéri. Remerciments à N.-D. du Cap—**Dame G. E. Loranger.**—**Walker Cutting.**—S'il vous plaît de publier dans vos Annales, la guérison de violent mal de tête, après recommandation à la Ste Vierge et de publier dans les Annales et une petite offrande ci-inclue, 10 centins—**M. B.**—**Sorel.**—Veuillez inscrire dans vos Annales que j'ai été guérie de la grippe par Notre-Dame du T. S. R. après lui avoir fait plusieurs promesses, j'envoie 25 cts—**A. D.**—**Québec.**—Grand merci à N.-D. du T. S. R. à qui je reconnais devoir une grande partie de ma guérison, après promesse de faire publier et faire paraître mon nom ; plus dix centins pour faire brûler deux cierges en son honneur, comme reconnaissance ; et la prie de m'obtenir une autre grâce pour laquelle je lui ai fait autre promesse—**Marie-Louise Duchesne**—**St Raymond.**—Ci-inclus \$1 00 en reconnaissance d'une grande faveur obtenue par l'intercession de la Ste Vierge et de St Joseph, veuillez s'il vous plaît publier—**Abonnée.**—**Champlain.**—Veuillez publier dans vos Annales mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire, à St Joseph, à St Antoine de Padoue, à la bonne Ste Anne et à Ste Marguerite, pour avoir été guérie des fièvres typhoïdes, et obtenu une heureuse délivrance et plusieurs autres faveurs, je la prie de me continuer sa puissante protection, mille remerciements à Ste Appoline pour avoir été guérie d'un mal de dents qui me faisait terriblement souffrir, ci-inclus dix centins pour voyages de terre—**Dame J. A. B.**—**Ste Clothilde.**—Mille remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour deux guérisons obtenues, l'une pour moi et l'autre pour ma petite fille qui a été guérie d'un mal d'yeux, après avoir promis de les faire publier dans les Annales.—**St Maurice.**—Je vous envoie 25 cents en reconnaissance des faveurs obtenues, après promesse de faire publier dans les Annales—**Dame A. L.**—**St Edouard.**—Après avoir prié Notre-Dame du St Rosaire, et promis de faire brûler une lampe devant le Saint Sépulcre, mon petit garçon fut guérie, merci ô bonne Mère—**Dame E. C.**—**Gentilly.**—Je m'adresse à Notre-Dame du Très St Rosaire pour la remercier cette bonne Mère pour guérison obtenue d'un mal de yeux, et en même temps pour m'acquitter de ma promesse, j'envoie la somme de 25 centins pour une messe basse, veuillez l'inscrire dans vos Annales—**M. L. C.**—**St Elphège.**—Mille remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire, à la bonne Ste Anne et à St Joseph pour deux guérisons obtenues et autres faveurs obtenues après promesse de le faire inscrire dans les Annales—**M. G. C.**—**St Stanislas.**—Ci-inclus cinquante centins pour demander à Notre-Dame du Très Saint Rosaire la guérison de mon garçon qui est malade, et j'ai promis de faire inscrire sa guérison dans les annales—**Une Abonnée, E. C.**—**Ste Croix.**—Voulez vous être assez bon pour vous inscrire dans les Annales : faveur obtenue en l'honneur du Sacré-Cœur et Notre-Dame du Très Saint Rosaire.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	68	Malades.....	101
Vocations.....	72	Bonne mort.....	128
Familles.....	400	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	500	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	423
Jeunes gens.....	128	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	150	Heureux mariages.....	40
Institutrices et écoles.....	90	Succès dans entreprises.....	201
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	98
Premières communions.....	300	Intentions particulières.....	600
Infirmes.....	216	Ivrognes et blasphémateurs.....	129

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	148
Conversions.....	98
Succès dans les examens.....	12
Réussite dans les affaires difficiles.....	82
Heureuse délivrance.....	70
Faveurs obtenues.....	400

Nécrologie

Mr Elzéar Dubois, St Luc.—Delle Valéda Bédard, St Malo.—Mr Louis Laurendeau, St Cyrille.—Mr Alphonse Gaudreau, St Cyrille.—Dame Brouillard, St Pie de Guire.—Mr Paul Bellemare, St Barnabé.—Mr Thomas Bellemare, St Barnabé.—Mr David Guilbault, St Joachim.—Mr Charles Racine, St Joachim.—Rév. Aug. Bernier, St André.—Sr Marie-Janvier, St André.—Mr Henri Simard, St André.—Dame Michel Imbeau, St André.—Mr Charles Desjardins, St André.—Mr Léandre Rivard, St Etienne des Grès.—Delle Christine Marineau, St Etienne des Grès.—Dame Nazaire Chartier, St Luc.—Delle Angeline Chartier, Grand'Mère.—Delle Elmire Garceau, Grand'Mère.—Dame Héli Villeneuve, Ste Flore.—Delle Flora St Pierre, St Eustache.—Mr Maxime Belisle, St Eustache.—Mr Gustave Roux, St Pierre les Becquets.—Mr Louis A. Bouillé, Deschambault.—Mr Joseph Lefèvre, Deschambault.—Mr Louis Desputeaux, Deschambault.—Mr Joseph St Arnaud, Deschambault.—Dame Jean Bélanger, Deschambault.—Dame Laperrière, Deschambault.—Mr Samuel Matte, Deschambault.—Dame Oliva Benoit, Deschambault.—Delle Elise Arcand, Deschambault.—Dame Etienne Destaler, St Narcisse.—Mr Lucien Nebert, St Narcisse.—Mr Arsène Dionne, St Arsène.—Mr Steaphen Camirand, Berthierville.—Dame Vve Joseph Richard, St Grégoire.—Mr Octave Desmerises, Manchester.—Mr Amédée Bergeron, St Léonard.—Mr Onésime Lesieur, Ste Flore.—Mr Alfred Lesieur, Ste Flore.—Mr J. Victor Lalonde, Marcellin.—Dame Célestin Lemay, Montréal.—Dame Edouard Massé, Louiseville.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.